

Pôle : Pôle avenir des territoires
Direction : Direction des collèges
Référence du poste : 397

66 DESCRIPTION DU POSTE



IDENTIFICATION DU POSTE

Cadre d'emploi de référence

> Catégorie C de la filière technique, grade d'Agent de Maîtrise/Agent de Maîtrise Principal

Cadre d'emploi d'accès

> Catégorie C de la filière technique

Positionnement hiérarchique

- > Sous l'autorité fonctionnelle du Principal ou du Proviseur de l'établissement
- > Sous l'autorité hiérarchique du Président du Département

Domaine d'activité

> Restauration collective



MISSIONS

Missions principales

- > Correspondant du groupement d'achat des denrées alimentaires géré par le Département
- > Veiller au respect du Plan de Maîtrise Sanitaire (PMS) ou du dossier d'Agrément Sanitaire le cas échéant et effectuer sa mise à jour régulière
- > Participer à la distribution des repas sur site et, le cas échéant, à l'organisation de l'export pour les différentes structures communales ou intercommunales (crèche, écoles primaires, centre de loisirs...)
- > Contrôler la qualité
- > Participer au conditionnement, au stockage des denrées brutes et des plats confectionnés
- > Participer aux opérations d'épluchage, de lavage, d'assemblage de produits, de surveillance de cuisson
- > Concevoir des menus, réaliser des plats et contrôler leur qualité
- > Choisir des produits, calculer des quantités, gérer les stocks et l'approvisionnement en lien avec l'Adjoint-Gestionnaire



COMPÉTENCES ET APTITUDES

Compétences métier

- > Mettre en œuvre et respecter les consignes d'hygiène et de sécurité
- > Garantir l'efficacité et la qualité des prestations fournies
- > Diriger les ressources humaines, économiques et techniques mises à disposition
- > Planifier la production
- > Elaborer des menus équilibrés respectant le Plan National Nutrition Santé

Formation et expérience

- > BEP hôtellerie restauration option cuisine, Bac pro Cuisine, CAP restauration ... ou expérience reconnue



CONDITIONS D'EXERCICE

Contexte du poste/contraintes

- > Planification du temps de travail adaptée au fonctionnement de l'établissement
- > Horaires : journée continue ou discontinue suivant organisation
- > Manipulation de charges